



SOMMAIRE

	Page
Point 8 de l'ordre du jour :	
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (suite) :	
a) Rapport du Bureau	
Troisième rapport du Bureau .....	773
Point 22 de l'ordre du jour :	
La situation au Kampuchea : rapport du Secrétaire général...	773

**Président** : M. Rüdiger von WECHMAR  
(République fédérale d'Allemagne).

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR**

**Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux  
(suite\*) :**

**a) Rapport du Bureau**

**TROISIÈME RAPPORT DU BUREAU  
(A/35/250/ADD.2)**

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) :  
A l'alinéa a du paragraphe 2 du troisième rapport du Bureau, celui-ci recommande l'inscription à l'ordre du jour d'une question additionnelle intitulée « Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement ». Puis-je considérer que cette question est inscrite à l'ordre du jour ?

*Il en est ainsi décidé [voir par. 2 ci-dessous].*

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) :  
A l'alinéa b du paragraphe 2 de son rapport, le Bureau recommande que cette question soit examinée directement en séance plénière. Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de suivre cette recommandation ?

*Il en est ainsi décidé (décision 35/402).*

**POINT 22 DE L'ORDRE DU JOUR**

**La situation au Kampuchea :  
rapport du Secrétaire général**

3. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : En ce qui concerne le projet de résolution sur la situation au Kampuchea, contenu dans le document A/35/L.2/

Rev.1, je signale à l'Assemblée générale que les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Haute-Volta, Niger et Zaïre.

4. Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères des Philippines qui souhaite présenter le projet de résolution.

5. M. ROMULO (Philippines) [*interprétation de l'anglais*] : Pour la deuxième année consécutive, l'Assemblée va discuter du point concernant la situation au Kampuchea. Le fait que nous continuions d'être saisis de ce point indique nettement que nous n'avons guère fait de progrès dans la recherche du règlement pacifique de ce problème d'une importance extrême pour la paix dans le Sud-Est asiatique et la stabilité mondiale.

6. Si nous n'avons pas fait de progrès, ce n'est pas faute d'avoir essayé. Le rapport du Secrétaire général [A/35/501] démontre clairement qu'au cours de l'année écoulée des efforts soutenus ont été déployés tant par lui que par la communauté internationale en vue de créer un climat propice à des négociations qui pourraient aboutir à une solution politique de la situation qui persiste au Kampuchea.

7. Le rapport affirme la gravité croissante du problème. A la suite de la résolution 34/22 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général, en novembre 1979, a envoyé son représentant spécial, M. Javier Pérez de Cuéllar, à Bangkok pour qu'il voie directement la situation dans cette région troublée. Je cite les observations du Secrétaire général sur la question :

« Le rapport qu'il [M. Pérez de Cuéllar] m'a présenté a confirmé la gravité des problèmes de la région, notamment le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea, et l'importance des facteurs politiques et militaires qui avaient encore aggravé les terribles souffrances du peuple kampuchéen. » [*Ibid.*, par. 5.]

8. Je voudrais rappeler à l'Assemblée que la résolution date de novembre 1979. Aujourd'hui, en octobre 1980, la situation s'est aggravée, augmentant les menaces qui pèsent sur la paix mondiale. Les déclarations faites jusqu'à présent à l'Assemblée n'ont rien d'hyperbolique; elles traduisent la sombre réalité au Kampuchea.

9. Il y a deux aspects du problème du Kampuchea. Il y a, d'une part, un aspect humanitaire et, d'autre part, un aspect militaire et politique. La générosité des donateurs a permis dans une grande mesure d'adoucir le cauchemar qui revient sans cesse de la famine, de la maladie et de la mort dont le malheureux peuple du Kampuchea est victime. Nous ne voulons diminuer en rien l'œuvre

\* Reprise des débats de la 20<sup>e</sup> séance.

exemplaire qu'ont accomplie les organisations de secours humanitaires internationales et privées, mais je crois qu'elles sont les premières à comprendre que leurs efforts humanitaires sont souvent compromis par des considérations essentiellement politiques ou, pis encore, par l'emploi systématique de forces militaires en tant qu'armes politiques. Cela fait apparaître le lien indestructible qui existe entre les deux aspects du problème kampuchéen. Si le deuxième est résolu, le premier trouvera lui-même sa solution.

10. Ceci étant posé, ma délégation est fermement convaincue que le grand obstacle à la paix en Asie du Sud-Est est la poursuite tenace d'une mini-hégémonie dans la région de la part du Viet Nam, au moyen de procédés divers dont l'intervention armée. Il n'y a pas d'autre explication. Les efforts transparents visant à justifier ses actes au Kampuchea ne sont en fait que des tentatives infructueuses pour masquer ses intentions véritables. L'autorité suprême est la source directe; l'occupation du Kampuchea, aux dires du Viet Nam, est irréversible et non négociable. Point n'est besoin d'autre confirmation.

11. Nous ne voulons pas dire par là que l'affaire du Kampuchea constitue un affrontement entre le Viet Nam et les Etats membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, à titre individuel ou collectif. C'est là une interprétation que nous regrettons. L'affrontement nous répugne, car l'objectif proclamé de l'Association est l'établissement d'une zone de paix, de liberté et de neutralité, en Asie du Sud-Est, ce qui permettra une coopération constructive en vue du développement national et régional, y compris pour le Viet Nam.

12. Il faut étudier le problème du Kampuchea dans un contexte plus large. L'Association n'est pas seule en cause; la communauté internationale l'est aussi. Moquez-vous de la Charte des Nations Unies, bafouez ses principes, ne faites aucun cas de l'opinion mondiale et vous créerez une situation dans laquelle vous devrez faire face non pas à une partie du monde, mais au monde lui-même. Je crains fort que ce soit précisément là le problème que le Viet Nam a créé pour sa population.

13. Nous avons un point de vue contraire et, pour l'étayer, nous avons devant nous le projet de résolution A/35/L.2/Rev.1, coparrainé par 29 Etats Membres. Je n'ai pas l'intention d'expliquer en détail chacun des points du projet. Beaucoup d'entre eux ne font que répéter les termes de la résolution 34/22.

14. Mais la première question qui se pose est de savoir pourquoi ce projet de résolution est nécessaire. Il est nécessaire parce que la résolution 34/22 n'a pas été mise en œuvre. Il est nécessaire parce que la situation qui se dégrade au Kampuchea exige un règlement urgent sur la base de la Charte. Enfin, il est nécessaire en raison des derniers événements qui font peser la sinistre perspective d'un engagement plus vaste d'autres puissances et soulèvent des problèmes plus difficiles encore qu'il nous sera peut-être impossible de maîtriser ou d'enrayer.

15. La deuxième question qui se pose est de savoir en quoi le présent projet de résolution diffère de la résolution 34/22. Il diffère sur un point important. Après

mûre réflexion et des consultations intenses, nous soumettons à l'Assemblée un programme en sept points qui devra faire l'objet de négociations lors d'une conférence internationale à laquelle participeraient les parties au différend ainsi que d'autres parties intéressées, en vue de parvenir à un règlement politique d'ensemble du problème du Kampuchea. En même temps, le projet de résolution contient une proposition intérimaire en deux points, destinée à réduire les tensions le long de la frontière agitée de la Thaïlande et du Kampuchea et dans les régions contiguës. Tous ces points sont conformes aux principes de la Charte des Nations Unies et, en fait, les Nations Unies elles-mêmes auront à jouer un rôle en tant que guide, philosophe et ami de toutes les parties intéressées en vue d'instaurer la paix, qui est de notre intérêt commun.

16. A notre avis, la paix au Kampuchea ne peut être réalisée que dans le cadre de la Charte des Nations Unies et de la restauration complète du respect de ses principes. Toute autre méthode serait vouée à l'échec. Dans les efforts faits pour rétablir la paix au Kampuchea, les éléments contenus dans le projet de résolution soumis à l'examen reflètent ces principes qui constituent le fondement même de notre organisation. Une simple énumération suffirait à prouver ce point : retrait total des troupes étrangères du Kampuchea, selon un calendrier précis, ce qui est une autre manière de dire que nous rejetons l'agression armée; respect des droits de l'homme; élections libres sous la surveillance des Nations Unies et garantie de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale.

17. La mode veut qu'on lance de prétendues offensives de paix sous la forme d'efforts cyniques visant à dissimuler les résultats peu brillants découlant d'actes d'agression. En présentant ce projet de résolution à l'Assemblée, nous ne faisons rien de la sorte, car ce n'est pas notre conscience qui est entachée ni nos mains qui sont couvertes de sang. Nous n'avons aucune dette à payer. Nous présentons ce projet de résolution dans un effort sincère et sérieux en vue de rétablir la paix en l'un des moments les plus sombres de l'histoire contemporaine. Aujourd'hui, ce que nous faisons ou ce que nous ne faisons pas constitue la pierre de touche qui indiquera si nous sommes en mesure d'habiter le monde commun de la dignité et de la décence et si nous avons le courage de faire front aux forces effroyables de la destruction. Ce que nous faisons ou ce que nous ne faisons pas aujourd'hui aura des répercussions à longue échéance et contribuera à façonner un monde sombre ou clair que, dans notre sagesse ou dans notre manque de sagesse, nous nous efforçons d'édifier.

18. Le choix nous appartient et nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer dans cette épreuve.

19. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Avant de donner la parole au premier orateur inscrit dans le débat, je propose que la liste des orateurs qui désirent prendre la parole sur ce point soit close demain, jeudi 16 octobre, à midi. Puis-je considérer que ma proposition ne soulève aucune objection ?

*Il en est ainsi décidé.*

20. M. THIOUNN PRASITH (Kampuchea démocratique) : Nous voici, pour la deuxième fois, réunis dans cette assemblée pour débattre de la situation au Kampuchea ou, plus exactement, du problème créé par l'invasion et l'occupation du Kampuchea par les forces armées vietnamiennes et des mesures à prendre pour y mettre fin, et ce dans le but de sauvegarder la paix, la sécurité et la stabilité en Asie du Sud-Est et dans le monde.

21. Tout le monde garde encore bien fraîche à la mémoire cette date du 25 décembre 1978, où 120 000 soldats vietnamiens envahirent le Kampuchea, foulant aux pieds l'indépendance et l'intégrité territoriale d'un Etat souverain, Membre de l'ONU et membre fondateur du mouvement non aligné, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des principes du non-alignement, détruisant par là la paix, la sécurité et la stabilité en Asie du Sud-Est.

22. Tout le monde se rappelle que le Conseil de sécurité, organe suprême de notre organisation internationale, a été empêché par deux fois, le 15 janvier et le 16 mars 1979, d'exécuter sa responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales à cause du veto de l'un de ses membres permanents, la grande puissance expansionniste qui devait, un an plus tard, envoyer ses propres forces envahir l'Afghanistan.

23. En dépit des multiples mensonges, calomnies et manœuvres du Viet Nam et de ses partisans, tendant à faire accepter le fait accompli de l'invasion vietnamienne au Kampuchea, le 14 novembre 1979, après trois jours de débat, notre assemblée générale a voté par une majorité écrasante de 91 voix contre 21 la résolution 34/22 qui demande notamment : premièrement, une importante et urgente aide humanitaire à tout le peuple du Kampuchea, sans discrimination; deuxièmement, le retrait immédiat de toutes les forces étrangères du Kampuchea afin que le peuple du Kampuchea puisse décider de son propre avenir, de son propre destin, en dehors de toute ingérence, subversion ou coercition extérieures, et que soient scrupuleusement respectées la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance du Kampuchea.

24. Tous les peuples et pays épris de paix et de justice ont accueilli avec satisfaction et aussi avec espoir cette importante résolution de notre assemblée générale qui entend clairement, par ce vote massif, défendre et faire prévaloir les nobles idéaux des principes de la Charte.

25. A ce clair et raisonnable appel de la communauté internationale, les expansionnistes régionaux vietnamiens ont décidé de répondre par l'arrogance et le cynisme. Ils n'ont pas hésité à qualifier la résolution 34/22 de « résolution absurde et illégale » et à qualifier les Etats Membres qui l'ont soutenue de « majorité fourvoyée ». Ainsi, au lieu de se conformer à cette résolution 34/22, ils l'ont considérée comme un chiffon de papier et ils ont mis tout en œuvre pour intensifier leur guerre d'agression et de génocide au Kampuchea, pour y perpétuer leur occupation et tenter d'obliger la communauté internationale à accepter, de gré ou de force, le fait accompli vietnamien au Kampuchea.

26. Une année s'est écoulée depuis l'adoption ici même par l'Assemblée de cette résolution 34/22. Où en est son application ?

27. D'abord, sur le plan humanitaire, les généreux pays donateurs, les agences spécialisées de l'ONU et les autres organisations humanitaires internationales ont déployé des efforts inlassables pour venir en aide à notre peuple et alléger ses souffrances incommensurables causées par l'invasion vietnamienne et qui ont bouleversé la conscience de la communauté internationale. La Conférence pour les annonces de contributions à des secours humanitaires d'urgence au peuple kampuchéen, tenue le 5 novembre 1979, à New York, la Réunion sur l'assistance et les secours humanitaires au peuple kampuchéen, tenue à Genève les 26 et 27 mai 1980, et les réunions périodiques des pays donateurs sont autant de témoignages des efforts soutenus de la communauté internationale pour développer l'assistance et les secours humanitaires au peuple du Kampuchea, victime de l'agression vietnamienne. Nous voulons ici redire combien le peuple du Kampuchea, le Front de grande union nationale patriotique et démocratique du Kampuchea et le Gouvernement du Kampuchea démocratique leur sont reconnaissants.

28. Tout le monde s'accorde à dire que les secours humanitaires envoyés aux camps de réfugiés en Thaïlande et à travers la frontière du Kampuchea et de la Thaïlande sont parvenus directement, sans discrimination, à la population et ont allégé les souffrances de plusieurs centaines de milliers de réfugiés kampuchéens en Thaïlande, et également de plus de 1,5 million d'habitants des zones placées sous le contrôle du Front de grande union nationale patriotique et démocratique du Kampuchea et du Gouvernement du Kampuchea démocratique.

29. Ma délégation voudrait réitérer ici la profonde gratitude du peuple du Kampuchea et de son gouvernement légitime, au peuple et au Gouvernement de la Thaïlande pour leur sollicitude et leur politique humanitaire en faveur de tout le peuple du Kampuchea ainsi que pour le lourd fardeau qu'ils ont bien voulu accepter en abritant sur le territoire thaïlandais des centaines de milliers de réfugiés kampuchéens qui ont réussi à échapper aux massacres perpétrés par les troupes vietnamiennes.

30. Mais les actions généreuses de la communauté internationale et de la Thaïlande en faveur du peuple du Kampuchea sont systématiquement sabotées par les autorités d'Hanoi. Non seulement la quasi-totalité de l'aide envoyée à travers l'administration vietnamienne de Phnom-Penh a été détournée par l'occupant vietnamien pour nourrir sa propre armée d'occupation au Kampuchea, mais encore les forces vietnamiennes d'occupation au Kampuchea n'ont pas hésité à se livrer à des incursions armées en territoire thaïlandais, comme ce fut le cas les 23 et 24 juin dernier, pour détruire les camps de réfugiés, arrêter les opérations de secours humanitaires du FISE et celles de rapatriement volontaire sous les auspices du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à la frontière du Kampuchea et de la Thaïlande.

31. Ces faits ne sont guère étonnants, car les organisations humanitaires internationales et les agences spécialisées de l'ONU n'ont pas affaire à un gouvernement national, soucieux du bien-être et de la survie de son peuple, mais plutôt à des envahisseurs étrangers, dont les visées annexionnistes et la politique de génocide sont bien connues de notre peuple. Peut-on raisonnablement croire que les autorités d'Hanoi se soucient du bien-être du peuple du Kampuchea alors qu'elles oppriment le peuple vietnamien, dont déjà plus de 1 million, y compris des enfants et des femmes, préfèrent affronter les périls de la mer et mener une vie de réfugiés en terre étrangère plutôt que de continuer à vivre une vie de désespoir dans leur propre pays ? Et ce n'est certainement pas pour venir en aide au peuple du Kampuchea que plus de 300 000 colons vietnamiens sont déjà venus dans le sillage de l'armée vietnamienne d'occupation s'emparer des terres les plus riches du Kampuchea, notamment les vastes plaines fertiles de l'est, les riches régions maritimes du sud-ouest et le grand lac poissonneux du Tonlé Sap.

32. Par ailleurs, pour l'édification de tous ceux qui veulent mieux connaître l'hypocrisie et la perfidie des expansionnistes régionaux vietnamiens, il convient de rappeler que, de 1970 à 1975, ceux-ci se sont emparés de la quasi-totalité de l'aide chinoise destinée au Kampuchea et que, pour cacher ce détournement, les autorités d'Hanoi n'ont pas hésité à duper le Gouvernement de la République populaire de Chine en lui présentant régulièrement des listes et des comptes rendus chiffrés de toutes les marchandises prétendument remises au Kampuchea. L'expérience passée leur permet donc de manier des prétendues listes, des prétendus chiffres, des prétendues statistiques pour induire maintenant en erreur la communauté internationale en ce qui concerne l'aide humanitaire destinée au peuple du Kampuchea.

33. Des chiffres irréfutables, en plus des réalités présentes et passées susmentionnées, permettent de mettre en évidence le détournement par les autorités d'Hanoi de l'aide humanitaire destinée au peuple du Kampuchea. En effet, le montant total de cette aide s'élève déjà à 500 millions de dollars, soit l'équivalent d'un revenu annuel moyen de 100 dollars par Kampuchéen, ce qui est bien supérieur au revenu moyen annuel en 1970. Si le peuple du Kampuchea avait reçu réellement toute cette aide humanitaire, il aurait joui certainement d'une vie bien meilleure.

34. Et si tel est réellement le cas, pourquoi, actuellement, des centaines de milliers de Kampuchéens continuent-ils d'effectuer des voyages risqués de plusieurs semaines depuis le centre du pays jusqu'à la frontière du Kampuchea et de la Thaïlande en vue de recevoir quelque 30 kilos de riz toutes les deux semaines pour nourrir leurs familles affamées ? Et pourquoi, chaque jour, dans des villages des zones sous contrôle ennemi, des centaines de Kampuchéens continuent-ils de mourir, délibérément affamés par les occupants vietnamiens ?

35. Nous voulons réitérer ici notre appel à tous les pays donateurs et à toutes les institutions spécialisées de l'ONU et organisations humanitaires internationales intéressées afin qu'ils redoublent de vigilance pour

effectuer des distributions directes et sans discrimination de l'aide à toute la population du Kampuchea. Il leur appartient d'empêcher que les occupants vietnamiens continuent à détourner cyniquement cette aide humanitaire pour les besoins de leur guerre d'agression et de génocide au Kampuchea, transformant ainsi les dons généreux des millions de donateurs en une arme qui les aide dans leur entreprise criminelle d'extermination du peuple et de la nation du Kampuchea.

36. Aucune solution efficace ne peut être trouvée aux problèmes humanitaires sans un règlement juste et durable du conflit né de l'agression vietnamienne contre le Kampuchea et dont le facteur fondamental est le retrait total et inconditionnel des troupes vietnamiennes du Kampuchea.

37. Sur le plan politique, depuis l'adoption de la résolution 34/22, non seulement les autorités d'Hanoi refusent de retirer leurs forces du Kampuchea, mais encore elles y envoient d'importants renforts en hommes, en armes et en munitions pour intensifier à outrance leur guerre d'agression et de génocide au Kampuchea. De 120 000 hommes au début, les forces vietnamiennes au Kampuchea s'élèvent actuellement à plus de 250 000 hommes. Combinant l'arme conventionnelle, l'arme chimique et, surtout, l'arme de la famine, elles ont jusqu'à présent massacré près de 3 millions de Kampuchéens, chiffre que les autorités d'Hanoi ont avancé dans leur campagne de calomnies contre le Kampuchea démocratique pour camoufler leur invasion. Car pour briser la résistance du peuple et de la nation du Kampuchea, il leur faut tarir cette résistance à sa source même, en massacrant tout un peuple.

38. Et cependant, tous ces efforts criminels ont successivement échoué. Notamment, la défaite de l'offensive vietnamienne de la dernière saison sèche, de 1979 à 1980, constitue un tournant stratégique de la lutte de la résistance nationale du peuple du Kampuchea et de son armée nationale, sous la direction du Front de grande union nationale patriotique et démocratique du Kampuchea et du Gouvernement du Kampuchea démocratique.

39. En effet, les expansionnistes régionaux vietnamiens ne sont plus en mesure de détruire militairement le Kampuchea démocratique et, par conséquent, ils ne pourront jamais obtenir le fait accompli sur le plan militaire. Ils ne le pourront pas non plus sur le plan politique, car le facteur fondamental des succès militaires remportés par l'armée nationale du Kampuchea démocratique est le soutien de plus en plus actif et de plus en plus large qu'elle reçoit du peuple du Kampuchea, et cela grâce à l'application généralisée du programme politique du Front de grande union nationale patriotique et démocratique du Kampuchea et de la nouvelle politique stratégique du Gouvernement du Kampuchea démocratique. En ces circonstances les plus difficiles de son histoire, le peuple du Kampuchea conçoit clairement que ce Front uni et le Gouvernement du Kampuchea démocratique partagent ses heurs et malheurs, ses espoirs et ses souffrances. Le Gouvernement du Kampuchea démocratique demeure toujours dans les faits, sur le sol même du Kampuchea, le seul et unique Gouvernement légal et légitime du Kampuchea.

40. A l'heure actuelle, la réalité militaire et politique au Kampuchea est la suivante.

41. Premièrement, la guerre de résistance nationale s'intensifie et s'étend pratiquement dans tout le pays, y compris dans Phnom Penh même.

42. Deuxièmement, les forces vietnamiennes ne peuvent continuer à occuper le Kampuchea et à massacrer le peuple du Kampuchea que grâce à une aide de 3 millions de dollars par jour donnée par la grande puissance expansionniste qui occupe actuellement l'Afghanistan. Sans cette aide, les 300 000 soldats et agents vietnamiens ne pourront pas rester plus longtemps au Kampuchea, et le régime vietnamien installé à Phnom Penh s'écroulera de lui-même.

43. Troisièmement, les autorités d'Hanoi ont totalement échoué dans leurs tentatives de « khmérisation », c'est-à-dire de créer une armée fantôme et une administration fantôme. En effet, ceux qui combattent au Kampuchea contre le peuple et l'armée nationale du Kampuchea démocratique sont tous des soldats vietnamiens. Les quelques Kampuchéens enrôlés de force dans des unités d'autodéfense vietnamiennes se soulèvent contre leurs officiers vietnamiens et rejoignent le Front de grande union nationale patriotique et démocratique du Kampuchea. Quant à l'administration installée à Phnom Penh, c'est une administration soutenue à bout de bras par environ 50 000 agents civils vietnamiens, exécutant les ordres et instructions reçus directement des autorités d'Hanoi. La poignée de gens qui se prétendent Kampuchéens dans cette administration sont des agents entraînés et éduqués dans l'esprit de la « fédération indochinoise vietnamienne » depuis des décennies au Nord Viet Nam, et ils sont actuellement tenus en laisse par les expansionnistes vietnamiens d'Hanoi. Cette administration vietnamienne est rejetée par le peuple du Kampuchea tout entier, et elle ne contrôle en fait, avec l'aide des 250 000 soldats d'occupation, que des villes et des sections des importants axes routiers.

44. Quatrièmement, ces faits indéniables viennent récuser la propagande mensongère selon laquelle le calme et la sécurité règnent au Kampuchea. Les autorités d'Hanoi ont déjà propagé de tels mensonges au cours des débats de l'année dernière. Si la situation est vraiment calme et sûre, l'on est en droit de se demander : pourquoi les autorités d'Hanoi ne retirent-elles pas leurs troupes du Kampuchea ? Bien au contraire, tout le monde sait que ces dernières sont en train d'accroître fébrilement leurs forces d'occupation au Kampuchea, à grands renforts d'hommes et de matériel de guerre soviétique, en vue de tenter une nouvelle fois de détruire la résistance du peuple du Kampuchea et l'armée nationale du Kampuchea démocratique au cours de la prochaine saison sèche. Il est donc clair pour tous que plus les autorités d'Hanoi prétendent que la situation est calme au Kampuchea, plus elles y envoient des renforts militaires. Les expansionnistes régionaux vietnamiens, fervents adeptes de la logique des gangsters, sont passés maîtres dans l'art de travestir la réalité.

45. Cinquièmement, le refus obstiné des autorités d'Hanoi de retirer leurs troupes du Kampuchea a aggravé le danger d'extension de la guerre à toute l'Asie

du Sud-Est avec toutes ses conséquences imprévisibles pour la paix et la sécurité internationales. Dans cet ordre d'idées, l'agression vietnamienne contre la Thaïlande, les 23 et 24 juin dernier, constitue un premier avertissement sur ce qui ne manquerait pas d'éclater à une échelle encore plus grande avec la poursuite de l'occupation du Kampuchea par les forces vietnamiennes. Elle jette une lumière crue sur l'ambition expansionniste des autorités d'Hanoi qui ne se limite pas à la « fédération indochinoise vietnamienne », mais vise des objectifs plus lointains en Asie du Sud-Est.

46. En bref, que ce soit sur le plan humanitaire ou sur le plan politique, la résolution 34/22 a été purement et simplement foulée aux pieds avec cynisme par les autorités d'Hanoi.

47. C'est parce qu'elles sont dans l'impasse militaire et politique au Kampuchea que les autorités d'Hanoi, de connivence avec les expansionnistes internationaux, mènent avec frénésie des manœuvres et complots sur le plan diplomatique pour essayer désespérément d'obtenir ce qu'elles n'ont pu obtenir sur le plan militaire et politique au Kampuchea même, à savoir l'acceptation *de facto*, sinon *de jure*, du fait accompli de leur invasion et de leur occupation du Kampuchea. Elles n'hésitent pas à faire de belles promesses et des propositions de paix pour pouvoir pousser plus avant leur agression en vue de réaliser leur rêve semi-séculaire de « fédération indochinoise » placée sous la domination vietnamienne.

48. Les faits passés montrent ce que valent les promesses et les engagements des expansionnistes régionaux d'Hanoi dont le caractère retors et perfide est maintenant de plus en plus démasqué à la face du monde.

49. Premièrement, vis-à-vis du Kampuchea, les autorités d'Hanoi ont donné leur engagement formel de respecter l'intégrité territoriale du Kampuchea dans ses frontières actuelles. Cette promesse a été faite d'une façon claire et nette par Nguyen Huu Tho, au nom du Gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud Viet Nam, et par Pham Van Dong, au nom de la République démocratique du Viet Nam, en 1967. Chacun sait ce qu'il en est advenu : à partir de 1975, le Viet Nam agressa brutalement le Kampuchea démocratique, lançant d'abord des attaques sanglantes tout le long de la frontière khméro-vietnamienne durant des années, s'emparant de l'île Koh Wai en juin 1975, pour enfin se livrer à ses deux guerres d'agression ouverte : la première en décembre 1977, qui fut repoussée le 6 janvier 1978, et la seconde, à partir du 25 décembre 1978 jusqu'à nos jours.

50. Deuxièmement, vis-à-vis de la Chine, les promesses vietnamiennes sur la reconnaissance des frontières terrestres et maritimes n'étaient pas moins solennelles, comme en témoigne la correspondance adressée par Pham Van Dong, premier ministre vietnamien, à Chou En-lai, premier ministre chinois. Cependant, après l'unification du Viet Nam, la clique Le-Duan, d'Hanoi, faisant volte-face, multiplie les provocations militaires à la frontière chinoise.

51. Troisièmement, vis-à-vis des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, en septembre et en octobre 1978, Pham Van Dong, en visite dans les capita-



les de ces pays, proclamait que le Viet Nam voulait vivre en paix avec ses voisins, ne nourrissait aucune visée **agressive et respectait l'indépendance et l'intégrité territoriale** de tous les pays de la région. En décembre 1978, soit trois mois après, Hanoi fit envahir le Kampuchea démocratique par son armée.

52. Quatrièmement, vis-à-vis de la Thaïlande, au mois de mai dernier, le ministre des affaires étrangères vietnamien, Nguyen Co Thach, déclarait que son pays n'envahirait jamais la Thaïlande. Or un mois après seulement, les troupes vietnamiennes d'occupation au Kampuchea commirent une agression délibérée contre la Thaïlande, les 23 et 24 juin dernier.

53. Tous ces faits montrent à l'évidence que les expansionnistes régionaux vietnamiens ont érigé la logique des gangsters et la loi de la jungle en une ligne de conduite dans les relations internationales. Ils montrent que même leurs engagements les plus solennels ne sont en fait que chiffons de papier et parjures et ne visent qu'à servir leur ambition expansionniste régionale.

54. Depuis le mois d'avril dernier, c'est-à-dire depuis la fin de la dernière saison sèche, les autorités d'Hanoi savent qu'elles ne pourront plus détruire la résistance nationale du Kampuchea par la force des armes. Elles ont alors entrepris des activités diplomatiques en vue d'obtenir l'acceptation du fait accompli de l'occupation vietnamienne au Kampuchea par la communauté internationale. L'agression vietnamienne contre la Thaïlande, les 23 et 24 juin dernier, les prétendues « propositions de Vientiane », l'inscription du point 119, intitulé « Question de la paix, de la stabilité et de la coopération dans l'Asie du Sud-Est », à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, le tapage fait autour des prétendues « élections » au Kampuchea, enfin, les promesses et marchandages en tous genres visent un objectif bien déterminé : créer un prétendu « conflit » entre les pays de la prétendue « fédération indochinoise » et les pays de l'Association afin de faire oublier le problème fondamental de l'invasion et de l'occupation vietnamiennes au Kampuchea, qui est la cause fondamentale de la destruction de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Asie du Sud-Est et qui empêche toute coopération dans cette région.

55. Par tous ces complots militaires et diplomatiques, les expansionnistes régionaux vietnamiens visent également ce qui suit.

56. Premièrement, gagner du temps pour consolider l'absorption du Kampuchea et du Laos dans la « fédération indochinoise » et en faire un tremplin pour leur prochaine poussée vers les pays de l'Asie du Sud-Est.

57. Deuxièmement, semer la confusion et la division au sein de tous les pays épris de paix et de justice qui s'opposent à l'expansionnisme régional vietnamien, et les empêcher de se constituer en un front uni.

58. Troisièmement, enterrer la résolution 34/22 et le projet de résolution A/35/L.2/Rev.1, qui ne manquera pas d'obtenir le soutien de la majorité écrasante des Etats Membres de l'ONU.

59. Quatrièmement, faire accepter par la communauté internationale le fait accompli de l'agression vietna-

mienne au Kampuchea, c'est-à-dire la reconnaissance *de facto* du régime vietnamien installé à Phnom Penh et la reconnaissance *de facto* de la « fédération indochinoise » vietnamienne.

60. Tous les pays épris de paix et de justice dans le monde, et notamment la Thaïlande et les autres pays de l'Association, ont avec clairvoyance dénoncé ces complots et manœuvres, les uns après les autres. Plus que jamais, ils condamnent la guerre d'agression et de génocide des expansionnistes vietnamiens au Kampuchea, qui met en péril l'existence même du peuple et de la nation du Kampuchea, en tant qu'Etat indépendant et souverain. Comprenant l'enjeu national de la lutte de résistance du peuple du Kampuchea, ils la soutiennent de plus en plus fermement parce que cette lutte est juste et que le peuple et l'armée nationale du Kampuchea n'ont pas d'autre choix.

61. Bien plus, ils ont clairement discerné l'enjeu international du conflit au Kampuchea. En effet, l'invasion du Kampuchea et l'invasion de l'Afghanistan font partie d'un seul et même plan expansionniste global qui menace l'indépendance de tous les Etats, notamment petits et moyens, et met en péril la paix mondiale.

62. L'invasion du Kampuchea vise, par-delà la réalisation de la « fédération indochinoise » vietnamienne, l'Asie du Sud-Est tout entière, les voies maritimes et le détroit stratégique de Malacca. L'invasion de l'Afghanistan vise, par delà l'Afghanistan, l'océan Indien et les champs pétrolifères du golfe Persique et du Moyen-Orient. Si les expansionnistes régionaux vietnamiens réussissaient à absorber le Kampuchea, s'ils réussissaient à réaliser leur « fédération indochinoise », ils disposeraient d'une base solide pour pousser encore plus loin en Asie du Sud-Est. Ce serait alors un grand encouragement aux envahisseurs de l'Afghanistan, qui non seulement pourraient y consolider leur position mais encore bénéficieraient de conditions plus favorables pour pousser leur descente vers l'Inde. A ce moment-là, le rapport des forces mondiales basculerait irrémédiablement en faveur des expansionnistes, et il serait trop tard pour les forces éprises de paix et de justice d'entreprendre quoi que ce soit pour s'opposer à l'ambition de domination mondiale de ces derniers et empêcher l'éclatement d'une troisième conflagration mondiale.

63. La guerre qui sévit au Kampuchea n'est donc ni une guerre civile, ni une guerre idéologique, mais une guerre pour la survie nationale qui fait partie de la lutte de tous les peuples épris de paix et de justice pour leur droit de vivre dans l'indépendance et dans l'honneur et pour la paix mondiale. C'est pourquoi tous les pays épris de paix et de justice savent parfaitement qu'il faut maintenir une vigilance accrue vis-à-vis de toutes les propositions des expansionnistes régionaux vietnamiens et de leurs maîtres, les expansionnistes internationaux. Le vote de lundi dernier, 13 octobre, par une majorité encore plus écrasante que l'année dernière, sur les droits légitimes du Gouvernement du Kampuchea démocratique à l'ONU en est un témoignage probant. Aucun complot, aucune manœuvre militaire, diplomatique ou politique des autorités d'Hanoi ne pourra faire oublier que l'invasion et l'occupation militaires du Kampuchea par les expansionnistes vietnamiens sont la cause pro-

fonde du conflit, la cause profonde de l'insécurité et de l'instabilité qui règnent en Asie du Sud-Est et la cause profonde de la menace croissante de l'extension de ce conflit à toute la région de l'Asie du Sud-Est avec toutes ses conséquences imprévisibles pour la paix mondiale.

64. Eu égard à cet enjeu vital pour le peuple et la nation du Kampuchea et aussi pour la paix mondiale et l'indépendance nationale de tous les Etats, une solution juste et durable ne peut être trouvée sans le retrait total et inconditionnel des forces vietnamiennes du Kampuchea et sans l'exercice par le peuple du Kampuchea de son droit inaliénable de décider lui-même de sa propre destinée sans aucune ingérence étrangère, et ce, conformément à la Charte des Nations Unies.

65. Pour essayer de cacher leur ambition expansionniste et de justifier l'occupation du Kampuchea par leurs forces armées, les autorités d'Hanoi invoquent deux sophismes.

66. Le premier sophisme est la prétendue « invitation » faite par le régime vietnamien qu'elles ont installé à Phnom Penh, deux mois après leur invasion du Kampuchea. Cette prétendue « invitation » se passe de commentaires tant elle relève de la logique des gangsters. Elle a seulement le mérite de montrer le cynisme des autorités d'Hanoi et le mépris total professé par elles envers la communauté internationale.

67. Le deuxième sophisme est la prétendue « menace chinoise » que les expansionnistes d'Hanoi ont seulement commencé à brandir depuis leur invasion du Kampuchea démocratique. Etait-ce à cause de la « menace chinoise » que les autorités d'Hanoi ont, depuis avril 1975, lancé des attaques sanglantes le long de la frontière de l'est du Kampuchea et, ensuite, envahi en juin 1975 notre île de Koh Wai ? Etait-ce réellement à cause de la « menace chinoise » que les troupes vietnamiennes ont refusé, après 1975, de se retirer totalement des sanctuaires qu'elles ont occupés depuis 1965 en territoire kampuchéen ? Etait-ce réellement à cause de la « menace chinoise » qu'elles ont entrepris de 1975 à 1978 des activités de déstabilisation du Kampuchea démocratique par des manœuvres de subversion, de sape et de sabotage et des tentatives de coups d'Etat et d'assassinat des dirigeants du Kampuchea démocratique ? Les autorités d'Hanoi parlent d'abord de 100 000 soldats chinois, puis de 20 000 techniciens chinois au Kampuchea, au moment où elles ont envahi le Kampuchea. S'il en était ainsi, comment ont-elles pu réussir leur *blitzkrieg* au Kampuchea ? Et pourquoi sont-elles dans l'incapacité de montrer la moindre preuve de la présence de ces troupes chinoises au Kampuchea ? En réalité, nous avons toujours combattu seuls. De 1970 à 1975, nous combattons seuls, sans aucun conseiller de quelque pays que ce soit. Aujourd'hui encore, nous combattons l'envahisseur vietnamien par notre propre force, sans aucun conseiller étranger. En revanche, tout le monde sait qu'il y a actuellement 250 000 soldats vietnamiens au Kampuchea et 50 000 autres au Laos. Alors que la Chine se trouve au nord du Viet Nam et n'a pas de frontière commune avec le Kampuchea, les troupes vietnamiennes envahissent le Kampuchea qui se trouve au sud, et pénètrent en territoire thaïlandais. Il apparaît que plus ils brandissent la « menace chinoise » qui se

trouve au nord, plus les expansionnistes vietnamiens exercent leur poussée vers le sud. A force de fabriquer des élucubrations dans leur tentative de tromper la communauté internationale, ils ont réellement perdu le nord.

68. Aucune personne de bonne foi ne pourra admettre ce raisonnement à la fois abracadabrant et machiavélique des expansionnistes régionaux d'Hanoi. Rien ne saurait justifier l'invasion et l'occupation du Kampuchea par les forces vietnamiennes.

69. Pour apporter une solution juste et durable au problème du Kampuchea, le Gouvernement du Kampuchea démocratique a rendu publique, le 5 mai 1980, une proposition en trois points, publiée dans les documents A/35/221-S/13934 et A/35/295-S/14005. Ces trois points sont les suivants.

70. Premièrement, les autorités d'Hanoi doivent retirer sans condition toutes leurs forces du Kampuchea, en conformité avec la résolution 34/22 de l'Assemblée générale, laissant le peuple du Kampuchea exercer son droit inaliénable de résoudre lui-même ses problèmes sans ingérence étrangère.

71. Deuxièmement, après le retrait total des forces vietnamiennes du Kampuchea — je répète, après ce retrait seulement —, le peuple du Kampuchea choisira lui-même son gouvernement national à travers des élections générales et libres, au scrutin secret et direct, sous la supervision du Secrétaire général de l'ONU ou de ses représentants. Le Kampuchea demeurera indépendant, uni, pacifique, démocratique, neutre et non aligné, sans aucune base militaire étrangère, avec la garantie de l'ONU et de la communauté internationale.

72. Troisièmement, à l'égard du peuple vietnamien et du Viet Nam lui-même, le Gouvernement du Kampuchea démocratique et le peuple du Kampuchea ne nourrissent ni haine ni rancune, et ils n'exigent aucun dédommagement, pourvu que les forces vietnamiennes se retirent totalement du Kampuchea. Ils sont prêts à vivre en paix et en bons termes avec leur voisin de l'est comme avec tous leurs voisins de la région.

73. L'application de cette proposition raisonnable ramènera la paix et l'indépendance nationale au Kampuchea. Mais tant que les autorités d'Hanoi poursuivront leur guerre d'agression et de génocide au Kampuchea, tant que les forces vietnamiennes continueront à envahir et à occuper le Kampuchea, il ne saurait y avoir ni paix, ni sécurité, ni stabilité, ni coopération dans le Sud-Est asiatique. Bien au contraire, le conflit ne fera que s'aggraver et s'étendre dans cette région.

74. C'est dans cet esprit que la délégation du Kampuchea démocratique apprécie hautement le projet de résolution A/35/L.2/Rev.1, qui vient d'être brillamment présenté par le général Romulo, des Philippines, au nom des 29 pays qui en sont les auteurs. Nous voudrions ici renouveler notre gratitude à tous ces pays, et notamment aux pays de l'Association, pour leurs efforts inlassables en vue de résoudre le problème du Kampuchea en s'en tenant résolument aux principes de la Charte des Nations Unies, au droit international et aux profondes aspirations pacifiques de leurs peuples.

75. A tous les Etats Membres de notre organisation soucieux de la sauvegarde de l'indépendance nationale, soucieux du respect de la Charte et du droit internationale ainsi que de la défense de la paix mondiale, nous lançons un appel pour qu'ils votent en masse en faveur de ce projet de résolution qui constitue une contribution importante à la cause de la survie du peuple du Kampuchea et de la civilisation bimillénaire de cette belle terre d'Angkor, ainsi qu'au rétablissement, en Asie du Sud-Est, de la paix, de la sécurité et de la stabilité indispensables à la paix et à la sécurité internationales.

76. D'avance, au nom du peuple du Kampuchea, de son Front de grande union nationale patriotique et démocratique et de son gouvernement légitime, nous leur adressons notre profonde gratitude pour ce soutien inappréciable.

77. M. NISIBORI (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Au cours de ses délibérations sur ce même point l'an dernier, l'Assemblée générale a adopté, à une majorité écrasante, une résolution dont l'initiative revenait aux pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Cette résolution, 34/22, comportait divers éléments nécessaires au règlement du problème, y compris le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea et le droit du peuple kampuchéen à l'autodétermination; elle fournissait la base d'un règlement politique qui pourrait être acceptable pour la communauté internationale.

78. Intervenant dans le débat général le mois dernier, le Ministre des affaires étrangères du Japon, M. Ito, s'est exprimé en ces termes :

« Le Japon voudrait saisir cette occasion pour lancer une fois de plus un appel urgent à toute la communauté internationale, et particulièrement à toutes les parties au conflit, pour que cette résolution soit entièrement mise en œuvre. Ce n'est qu'ainsi que la paix pourra être rétablie au Kampuchea dont le peuple, dans cette situation désespérée, souffre de ces combats ou se voit contraint de fuir dans les pays voisins. » [*7<sup>e</sup> séance, par. 45.*]

79. Bien que les pays de l'Association, le Japon et plusieurs autres pays aient entrepris des efforts diplomatiques pour veiller à la mise en œuvre de la résolution 34/22, les forces vietnamiennes restent au Kampuchea au mépris total de cette résolution. Il est à notre avis extrêmement regrettable que le Viet Nam essaie d'imposer un fait accompli à la communauté internationale en maintenant plus de 200 000 soldats au Kampuchea.

80. Le Japon est particulièrement préoccupé par le fait qu'en juin dernier les combats au Kampuchea se sont, à travers la frontière, étendus à la Thaïlande, ce qui constitue une menace grave à la paix et à la stabilité non seulement de la Thaïlande, mais de tous les pays de l'Asie du Sud-Est, et notamment les pays de l'Association. Cela ne doit jamais se reproduire.

81. Pour trouver un règlement pacifique au problème du Kampuchea, le Japon a proposé et a continué de promouvoir la convocation d'une conférence internationale à laquelle toutes les parties de tous les pays concernés participeraient. Malheureusement, cependant, le

paragraphe 12 de la résolution 34/22, où l'exploration de cette possibilité était préconisée, n'a pas encore été appliqué.

82. Le Japon est convaincu qu'il n'y a pas d'autre possibilité et qu'il faut rechercher une solution politique globale par la convocation d'une conférence internationale afin de rétablir une paix durable au Kampuchea. Pour atteindre ce but, je crois qu'il importe que, au cours de cette session de l'Assemblée générale, il y ait de nouvelles discussions concrètes et utiles sur le calendrier, le lieu et l'ordre du jour de la conférence. J'espère aussi que les directives appropriées pour cette conférence seront arrêtées dans toute nouvelle résolution que pourrait adopter l'Assemblée générale à la présente session. Cela dit, ma délégation a le ferme espoir que le Viet Nam participera à la conférence internationale, montrant par là qu'il a entendu l'appel de la communauté internationale pour le rétablissement de la paix au Kampuchea; nous espérons que ce pays fera tous les efforts possibles pour qu'un accord intervienne sur, notamment, le retrait de ses troupes et l'organisation d'élections libres.

83. Le Secrétaire général s'est rendu en Thaïlande et au Viet Nam l'an dernier ainsi qu'en août de cette année pour essayer de trouver une solution pacifique à ce problème. Ses efforts inlassables dans ce sens, qui ressortent bien de son rapport [*A/35/501*], suscitent une admiration profonde au sein de ma délégation. Nous espérons sincèrement que le Secrétaire général continuera ses efforts très variés dans la recherche d'une solution à ce grave problème.

84. En raison de la poursuite des combats au Kampuchea, le pays est dévasté et le peuple souffre de pénurie en produits alimentaires et en remèdes. De plus, des centaines de milliers de réfugiés et de victimes de la guerre, voulant se soustraire aux combats et cherchant à s'alimenter, ont traversé à maintes reprises la frontière, ce qui représente un lourd fardeau pour la Thaïlande.

85. Le Japon est convaincu que, pour améliorer sensiblement cette situation, il est absolument indispensable de rétablir une paix globale au Kampuchea. Des efforts dans ce sens sont en cours, c'est certain, mais il faut aussi que la communauté internationale apporte une assistance, d'un point de vue strictement humanitaire, à ce peuple malheureux et désespéré.

86. A ce propos, lors de la Réunion sur l'assistance et les secours humanitaires au peuple kampuchéen, qui s'est tenue à Genève en mai dernier, le Japon a promis d'aider les réfugiés indochinois et a fixé le volume de son aide à 100 millions de dollars pour l'exercice en cours. Ma délégation a saisi cette occasion pour remercier chaleureusement le Secrétaire général des efforts positifs qu'il a déployés à cet égard. Un mois plus tard, la Conférence des ministres des affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est a été convoquée en Malaisie. A l'époque, les ministres des affaires étrangères et secrétaires d'Etat des pays de l'Association, de même que ceux du Japon, de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis, ont lancé un appel conjoint au Secrétaire général, le priant de porter immédiatement son attention sur le problème



des réfugiés le long de la frontière de la Thaïlande et du Kampuchea.

87. Pour donner une assistance humanitaire efficace au peuple kampuchéen, il est absolument indispensable d'améliorer la distribution des produits de secours. A ce propos, pour pouvoir observer la situation le long de la frontière et pour s'assurer que l'assistance internationale n'atteint que les Kampuchéens civils, nous appuyons la proposition faite par les pays de l'Association demandant qu'une équipe d'observateurs des Nations Unies soit mise en place du côté thaïlandais de la frontière. En outre, le Japon, avec les pays de l'Association, a lancé un appel à la communauté internationale proposant la création, en territoire kampuchéen, de zones démilitarisées de paix que nous croyons nécessaires pour assurer la distribution efficace des produits de secours.

88. Nous nous félicitons de voir que cette idée a été incluse dans le paragraphe 5 du projet de résolution A/35/L.2/Rev.1, dans lequel on préconise la création de « zones de sécurité » au Kampuchea occidental. Le Japon espère sincèrement que les pays concernés sauront dépasser leurs différences politiques et, d'un point de vue purement humanitaire, appuieront la création de ces zones. Nous pensons en outre que, pour appliquer ce plan de façon efficace, il faudrait que les organes pertinents des Nations Unies jouent un rôle actif dans ces « zones de sécurité ».

89. Au cours des délibérations sur la question des pouvoirs du Kampuchea à la séance précédente, j'ai signalé à tous les Etats Membres que le refus de la représentation du Kampuchea démocratique à l'Organisation des Nations Unies entraînerait la reconnaissance, en fin de compte, par la communauté internationale, de la situation créée au Kampuchea du fait de l'intervention militaire de forces étrangères dans ce pays.

90. A ce propos, je voudrais une fois encore citer le Ministre des affaires étrangères, M. Ito qui, dans le débat général, a déclaré :

« La communauté internationale ne saurait maintenir la paix en restant inactive dans le monde d'aujourd'hui où l'on observe une tendance à défier ouvertement la loi et l'ordre de la communauté internationale et où de tels défis peuvent devenir des faits accomplis qui, en dernière analyse, font fi de la justice internationale. » [7<sup>e</sup> séance, par. 83.]

91. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est agir. Ainsi, en recherchant la paix au Kampuchea, les pays de l'Association, une fois encore, ont pris l'initiative de proposer un nouveau projet de résolution [A/35/L.2/Rev.1], dans lequel on précise les éléments déjà apparus dans la résolution 34/22. Le Japon est fermement décidé à apporter une contribution positive à la recherche d'une solution pacifique à la question du Kampuchea, en collaboration avec les pays de l'Association. Ainsi, en appuyant fermement le projet de résolution, le Japon en est devenu l'un des auteurs. Nous demandons à tous les Etats Membres de l'ONU qui respectent la justice internationale et qui sont épris de paix de donner, eux aussi, leur appui à ce texte.

92. Enfin, je voudrais tout particulièrement lancer un appel pressant au Viet Nam pour qu'il entende la voix de la majorité écrasante des Etats Membres de l'ONU.

93. M. ZAINAL ABIDIN (Malaisie) [*interprétation de l'anglais*] : En prenant la parole devant cette assemblée aujourd'hui, je me remémore la profonde inquiétude que les Etats Membres avaient exprimée ici même l'année dernière concernant la situation au Kampuchea. Cette inquiétude s'est traduite dans le soutien écrasant que les Etats Membres ont donné au projet de résolution dont l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est avait pris l'initiative et qui avait groupé 30 auteurs. Le message de la résolution 34/22, adoptée à une immense majorité, était clair : l'intervention étrangère, quel qu'en soit le prétexte, est inacceptable et une solution pacifique qui permette au peuple du pays visé de déterminer son propre avenir, à l'abri de l'ingérence et de la coercition extérieures, est la seule réponse pour parvenir à une paix durable dans ce pays. Toutefois, ce message continue de ne pas être entendu par le Viet Nam, et ses alliés feignent de croire que tout va bien au Kampuchea.

94. Ainsi, cette année une fois de plus, l'Assemblée générale est saisie du problème concernant la situation au Kampuchea, non parce que nous désirons nous ingérer dans ses affaires intérieures, comme certains Etats Membres l'ont allégué, mais parce que tout ce qui s'est passé au Kampuchea est lourd de conséquences graves pour la paix et la sécurité de la région et pour le monde dans son ensemble. Les forces étrangères qui ont envahi le Kampuchea, renversé le gouvernement légitime et installé un gouvernement fantoche restent à ce jour dans le pays. Son peuple s'est vu refuser la possibilité de déterminer son propre avenir. Sa souveraineté et son intégrité territoriale ont été foulées aux pieds. Les dangers évidents de la situation au Kampuchea du point de vue de la paix, de la sécurité et de la stabilité de la région ne sauraient être exagérés. Les arguments que ma délégation avait présentés l'an dernier au cours de la trente-quatrième session de l'Assemblée générale<sup>1</sup> n'ont aujourd'hui rien perdu de leur validité. Nous avons souligné pourquoi il fallait trouver une solution politique. Nous avons formulé une mise en garde contre le danger d'un effet de tache d'huile à la suite de l'occupation étrangère du Kampuchea.

95. Les événements qui se sont déroulés depuis l'adoption de la résolution 34/22 ont confirmé nos plus grandes craintes. Les combats de guérillas entre les forces loyales du gouvernement légitime du Kampuchea démocratique et les forces d'occupation se poursuivent sans relâche. Des personnes innocentes ont été déplacées de leurs foyers et les activités économiques normales ont été troublées, aggravant encore les pénuries alimentaires du pays. Des milliers de Kampuchéens ont été contraints de fuir vers la frontière occidentale et d'aller en Thaïlande chercher sécurité et nourriture. En même temps, le déploiement de fortes concentrations de forces étrangères représentant 22 divisions le long de la frontière du Kampuchea et de la Thaïlande a créé une situation ten-

<sup>1</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-quatrième session, Séances plénières*, 19<sup>e</sup> séance, par. 200 à 204, et 62<sup>e</sup> séance, par. 3 à 25.

due dans la région. A tout moment, un grand conflit pourrait éclater.

96. L'Assemblée sait qu'en juin dernier les troupes vietnamiennes ont pénétré en territoire thaïlandais, déclenchant de lourds combats entre les forces thaïlandaises, décidées à préserver l'intégrité territoriale et la souveraineté de leur pays, et les forces d'invasion. Des camps de réfugiés ont été incendiés et des innocents ont été tués, actes nettement irresponsables et indéfendables. L'approvisionnement en nourriture des malades et des affamés, le long de la frontière, a été interrompu. Les dangers d'incidents semblables, à l'avenir, resteront réels tant que des forces étrangères continueront d'occuper le Kampuchea.

97. En même temps, le fardeau qu'imposent à la Thaïlande les réfugiés kampuchéens qui se sont enfuis de chez eux est considérable. Aujourd'hui, plus de 200 000 Kampuchéens se trouvent dans des camps en territoire thaïlandais et près de 1,5 million de personnes sont concentrées le long de la frontière et alimentées grâce à la nourriture provenant de Thaïlande. Ma délégation, en toute sincérité, veut remercier le peuple et le Gouvernement de Thaïlande pour le très fort sentiment de solidarité humaine dont ils ont fait preuve en permettant au peuple kampuchéen innocent de trouver un refuge temporaire sur leur territoire. Je voudrais demander instamment à la communauté internationale de venir en aide à la Thaïlande et de partager le fardeau que représentent la protection et les soins de ces innocents.

98. A l'intérieur du Kampuchea même, la situation alimentaire de base reste précaire. Grâce aux efforts des Nations Unies et des organisations internationales de secours, le danger immédiat de généralisation de la famine résultant d'une pénurie alimentaire chronique a été écarté pour le moment. Trois conférences des Nations Unies consacrées à l'assistance humanitaire au Kampuchea ont été organisées, recueillant un succès considérable, mais on ne peut attendre de la communauté internationale qu'elle aide indéfiniment le Kampuchea. La seule solution à ce problème humanitaire réside dans le rétablissement d'une vie économique normale au Kampuchea, situation qui ne peut résulter que du retrait de toutes les forces étrangères et d'un règlement politique du conflit.

99. Il y a deux jours, pendant le débat sur le premier rapport de la Commission de vérification des pouvoirs, ma délégation et plusieurs autres ont eu l'occasion d'expliquer devant l'Assemblée [34<sup>e</sup> séance] comment le Viet Nam avait ignoré chacune des dispositions de la résolution 34/22, que l'Assemblée générale a adoptée à une écrasante majorité. La décision prise il y a deux jours de conserver au Kampuchea démocratique son siège à l'Organisation des Nations Unies [résolution 35/4 A] constitue clairement la réaffirmation que l'opinion publique mondiale est contre l'action du Viet Nam au Kampuchea et un rappel du fait que la communauté internationale n'admet ni l'agression ni l'intervention.

100. La Malaisie est un pays géographiquement proche du Kampuchea et du Viet Nam et, à ce titre, est nécessairement affectée par l'instabilité qui règne dans quelque partie de la région que ce soit. La Malaisie sou-

haite donc voir mettre un terme au tragique conflit du Kampuchea. L'effet immédiat du conflit a déjà été ressenti par la Thaïlande, voisin immédiat de la Malaisie et son partenaire au sein de l'Association. Si on laisse persister le conflit, il pourrait fort bien provoquer l'engagement de puissances extérieures, ce qui s'accompagnerait du danger d'étendre le conflit à toute la région. C'est ce que nous voulons éviter. La Malaisie, avec ses partenaires de l'Association, est disposée à travailler avec toutes les parties intéressées pour contribuer à la recherche d'une solution pacifique du conflit. Une fois que la paix sera rétablie au Kampuchea, ma délégation est convaincue qu'un climat propice au rétablissement de la paix et de la stabilité dans la région tout entière s'instaurera, préparant la voie à une coopération plus étroite entre tous les pays de l'Asie du Sud-Est. Ma délégation est bien décidée à poursuivre tous les efforts en vue d'une solution pacifique, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies, que nous acceptons tous.

101. Nous devons sérieusement engager nos collègues du Viet Nam et du Laos et leurs sympathisants à comprendre qu'ils ne peuvent résister indéfiniment à la pression morale de l'opinion mondiale. L'année dernière, nous avons exprimé nos vues, dans les termes les plus nets, mais il n'en a pas été tenu compte. Cette année, l'Organisation mondiale formulera un autre appel, mais nous avons l'impression qu'une fois de plus cet appel de la communauté mondiale en faveur d'un règlement politique au Kampuchea ne sera pas entendu. Nous pouvons assurer nos collègues vietnamiens et laotiens que la pression de l'opinion mondiale persistera si la situation ne change pas, jusqu'à ce qu'il soit bien compris qu'en Asie du Sud-Est, notre partie du monde, il n'est pas permis de douter que la lettre et l'esprit de la Charte des Nations Unies doivent être strictement respectés par tous les pays de la région.

102. Il faut que le Viet Nam apprenne à vivre en paix et en harmonie avec ses voisins. Le temps n'est plus où les forts pouvaient tyranniser les faibles. Le Viet Nam doit accepter les normes de la conduite internationale s'il désire sincèrement voir régner la paix et la stabilité dans la région. Il doit se rendre compte que ses actes peuvent facilement susciter une réaction qui viendrait replonger la région dans les troubles et la dissension. A notre avis, il est réellement contraire aux intérêts à long terme du Viet Nam qu'il s'érige comme le précurseur d'un système que les autres parties de la région ne peuvent pas accepter. Il serait encore plus grave que le Viet Nam se donne un rôle d'évangéliste dans une mission représentant la stratégie globale d'une grande puissance. Ce n'est pas ainsi que les pays de l'Indochine parviendront à la paix.

103. En Asie du Sud-Est, nous n'accepterons jamais la situation du Kampuchea, une situation qui résulte de l'agression. La thèse vietnamienne selon laquelle cette invasion est conforme aux intérêts de la région tout entière repose sur des prémisses fausses. Nous voyons le Viet Nam et sa politique d'agression, lié à une superpuissance par un prétendu traité d'amitié, non pas comme un bastion contre la menace de l'extérieur, comme on voudrait nous le faire croire, mais comme étant une menace pour la souveraineté et l'intégrité de

chacun de nous. Il convient de montrer clairement où en sont les choses : la question du Kampuchea doit être réglée conformément aux principes de la Charte des Nations Unies.

104. Nous regrettons que les tentatives faites pour arriver à une solution pacifique n'aient pas été accueillies jusqu'ici dans le même esprit qui les avait inspirées et que le Gouvernement vietnamien ait continué à éluder le vrai problème, c'est-à-dire son intervention dans les affaires intérieures du Kampuchea. Ma délégation, avec ses partenaires de l'Association, loin de perdre espoir, continue de croire solidement en une solution politique pacifique et, dans ce but, nous avons présenté des propositions précises et concrètes que nous croyons de nature à mettre fin au conflit du Kampuchea. La solution envisagée représenterait une solution juste et équitable, garantissant la souveraineté, l'intégrité territoriale et la sécurité du Kampuchea comme du Viet Nam. Nos propositions ont été expliquées très en détail par le chef de la délégation des Philippines, le général Carlos Romulo, à cette même séance. Ces propositions méritent d'être appuyées par les membres de la communauté internationale et je voudrais engager tous les pays concernés qui sont en mesure d'exercer une influence sur toutes les parties au conflit du Kampuchea à coopérer afin que la tragédie qui a coûté tant de vies innocentes et le conflit qui a déstabilisé la région jusqu'à l'affrontement puissent disparaître une fois pour toutes.

105. M. HA VAN LAU (Viet Nam) : Il est regrettable que cette année encore l'Assemblée générale procède de nouveau à l'examen de la prétendue situation au Kampuchea, en dépit de la protestation du Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea, représentant légitime et authentique du peuple kampuchéen.

106. Les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est considèrent que la présence militaire vietnamienne au Kampuchea est à l'origine de la situation tendue et instable actuelle en Asie du Sud-Est. C'est pourquoi ils exigent le retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchea comme condition préalable au rétablissement de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est.

107. Où est donc la vérité ?

108. Les troupes vietnamiennes sont seulement au Kampuchea depuis plus d'une année, alors que l'absence de paix et de stabilité a duré tout le long des 40 dernières années en Asie du Sud-Est et que l'état de grave instabilité qui règne actuellement dans plusieurs pays de la région n'a aucun rapport avec la situation au Kampuchea.

109. Pendant la seconde guerre mondiale, l'Asie du Sud-Est a été l'un des champs de bataille acharnée. Après 1945, plusieurs guerres coloniales, française, anglaise et hollandaise, ont eu lieu dans cette région. Puis ce fut, pendant les années 60 et la première moitié des années 70, la guerre d'agression américaine, la plus sanglante depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La présence prolongée des bases militaires et des troupes étrangères sur le territoire de certains pays de la région constitue également une menace à la paix et à la sécurité de l'Asie du Sud-Est. Ces bases et ces troupes étrangères

ont été utilisées dans la guerre d'agression contre les pays de l'Indochine. Pendant ce temps, les milieux dirigeants de Pékin, agissant par l'intermédiaire d'organisations prochinoises et de ressortissants chinois, et par d'autres moyens, ont fomenté, 30 années durant, des guerres civiles et des troubles en Birmanie, en Malaisie, aux Philippines et en Thaïlande et ont même incité un coup d'Etat en Indonésie. Ils ont avancé des revendications territoriales à l'encontre de la quasi-totalité des pays du Sud-Est asiatique, et ont tracé les lignes de frontières maritimes de la Chine, englobant l'ensemble des zones économiques exclusives et des plateaux continentaux du Viet Nam, de la Malaisie, de l'Indochine et des Philippines et menaçant gravement la liberté de navigation aérienne et maritime internationale. D'un autre côté, la situation interne de certains pays de la région renferme des facteurs générateurs de désordre, tels que les conflits ethniques et religieux qui se sont prolongés pendant plusieurs années. Le droit à l'autodétermination du peuple du Timor oriental est bafoué et les troupes étrangères n'ont nullement l'intention de se retirer de ce territoire.

110. Les pays de l'Association prétendent que le Viet Nam et le Kampuchea menacent la Thaïlande. Quelle est la réalité ?

111. Les trois pays de l'Indochine n'ont jamais agressé la Thaïlande, à aucune époque de l'histoire. Bien au contraire, ils ont été plusieurs fois victimes d'agressions de la part de la Thaïlande. Au cours des trois siècles derniers, la Thaïlande a, par trois fois, envoyé ses troupes au Viet Nam. Dans l'histoire, la Thaïlande, principal agresseur au Kampuchea et au Laos, considérait toujours ces deux pays comme ses vassaux ou comme appartenant à sa zone d'influence. Au cours de ces dernières décades, la Thaïlande s'est mise à deux reprises du côté du Japon et des Etats-Unis d'Amérique pour agresser le Viet Nam, le Kampuchea et le Laos. Dans l'histoire, la Chine était le principal agresseur du Viet Nam. A l'heure actuelle, la Thaïlande se range du côté de la Chine contre les trois pays de l'Indochine. Depuis 1979, la Thaïlande est entrée en collusion avec la Chine pour tenter de restaurer le régime de génocide au Kampuchea, créant ainsi l'état de tension le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande. Elle entretient les débris armés de Pol Pot et d'autres forces réactionnaires khmères, organise leur infiltration au Kampuchea pour mener des activités armées de sape sur le territoire de ce pays, le long de la frontière avec la Thaïlande, contre le peuple kampuchéen. Ainsi, ce n'est pas le Kampuchea ni le Viet Nam qui ont provoqué des conflits armés sur le territoire thaïlandais. Les incidents des 23 et 24 juin dernier n'étaient que les conséquences de l'opération prétendue de rapatriement volontaire des réfugiés, montée par les autorités thaïlandaises aux fins d'infiltration des bandes armées polpotistes au Kampuchea, comme il est dit plus haut.

112. La Thaïlande a rejeté les propositions des pays indochinois visant à signer des traités de non-agression, à créer une zone démilitarisée des deux côtés de la frontière, entre le Kampuchea et la Thaïlande, ce qui démontre qu'il n'existe pas de menace à l'encontre de la Thaïlande et que cette dernière a délibérément maintenu

l'état de tension entre les deux pays, maintenu une situation instable à la frontière du Kampuchea, en vue de faciliter son ingérence dans les affaires intérieures du Kampuchea.

113. A l'heure actuelle, les trois pays de l'Indochine ont à faire face à une grande menace de la part de la Chine. Il est bien notoire que, depuis longtemps, la Chine poursuit une politique expansionniste et hostile aux pays de l'Indochine. Les dirigeants chinois ont toujours considéré ces trois pays comme faisant partie de leur sphère d'influence, comme tremplin pour leur expansion vers les pays du Sud-Est asiatique et comme instruments de leur stratégie de collusion avec l'impérialisme. Leur politique traditionnelle consiste à diviser pour régner, à semer la discorde entre le Viet Nam, le Laos et le Kampuchea, entre les pays de l'Indochine et ceux de l'Association.

114. Jamais la Chine ne put tolérer un Viet Nam réuni. Après 1975, la réunification du Viet Nam ayant été faite, la Chine, par l'entremise de ses agents polpotistes, s'est servie du Kampuchea pour saboter la solidarité des pays indochinois, pour affaiblir et contrôler le Viet Nam, pour s'en servir aussi comme tremplin pour son expansion dans le Sud-Est asiatique. Elle a lancé, par l'intermédiaire de Pol Pot, des attaques contre le Viet Nam à partir de la frontière du sud-ouest, alors que les troupes chinoises ont déclenché une guerre d'envergure contre le Viet Nam du côté de la frontière du nord, prenant ainsi le Viet Nam dans une agression en tenailles. La Chine a eu recours à la force pour s'emparer de l'archipel vietnamien Hoang Sa et revendique la souveraineté sur l'archipel vietnamien Truong Sa, dans le noir dessein de s'assurer le contrôle exclusif de la mer de Chine méridionale et d'imposer le blocus maritime contre les pays indochinois. Elle est entrée en collusion avec l'impérialisme pour soulever dans le monde une campagne hystérique de calomnies contre le Viet Nam et inciter les autres pays à imposer l'embargo contre notre pays.

115. Concernant le Laos, la Chine a intensifié ses efforts en vue de réaliser une prétendue « évolution pacifique », de fomenter des troubles, de semer la discorde pour saper la solidarité entre les trois pays de l'Indochine. Mettant à profit la situation particulière du Laos comme pays sans littoral, la Chine a poussé la Thaïlande à bloquer les voies de ravitaillement, à pratiquer le blocus économique, fermant et ouvrant tour à tour la frontière comme bon lui semble, dans l'espoir de subjuguier le Laos.

116. Après leurs défaites au Kampuchea, au Viet Nam et au Laos en 1979, les dirigeants réactionnaires de Pékin n'ont pas pour autant renoncé à leur politique d'hostilité contre les trois pays de l'Indochine. En collusion avec les Etats-Unis, et par l'entremise de la Thaïlande, ils s'efforcent de regrouper les débris des armées de Pol Pot et d'autres réactionnaires khmers dans la zone frontalière entre le Kampuchea et la Thaïlande, de les réorganiser pour les renvoyer au Kampuchea afin de mener des activités contre-révolutionnaires, provoquant ainsi des hostilités le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande. En même temps, ils s'emploient avec acharnement à conserver le siège à l'ONU à la cli-

que de Pol Pot. A l'heure actuelle, la Chine a fait masser des centaines de milliers de soldats le long de sa frontière avec le Viet Nam et le Laos. Elle a recruté et entraîné des réfugiés originaires des pays indochinois, les organisant en bandes armées pour les faire rentrer dans les pays de l'Indochine afin de s'y livrer à des activités subversives. Les provocations chinoises sur terre, sur mer et dans l'espace aérien ne cessent de se multiplier. Tout en répétant sa menace d'infliger au Viet Nam une deuxième leçon, la Chine a rejeté toutes les propositions vietnamiennes visant à rétablir la paix et la stabilité dans la zone frontalière vietnamo-chinoise et à normaliser les relations entre les deux pays. Elle a également rejeté notre proposition d'entamer la troisième tranche de négociations qu'elle a promis de tenir à Hanoi pendant le deuxième semestre de cette année.

117. Parallèlement, la Chine a déployé des efforts fébriles pour saboter le dialogue entre les pays de l'Indochine et ceux de l'Association et provoquer la confrontation et le conflit entre ces deux groupes de pays, alors qu'elle se met à l'écart pour en tirer profit. L'intérêt stratégique de la Chine consiste à saper la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est, créant par là même des conditions propices pour réaliser sa politique d'expansion dans cette région. Cette stratégie fait partie de sa stratégie globale réactionnaire. Les milieux dirigeants chinois crient à tue-tête que « la troisième guerre mondiale est inévitable », dans le but de pousser le monde dans le « grand chaos », d'inciter les autres pays à se faire la guerre pour s'affaiblir mutuellement, pendant que la Chine, jouissant d'une « grande paix », pourrait parvenir à asseoir à peu de frais son hégémonie sur le monde. Refuser obstinément de reconnaître cette réalité revient à nier les droits des peuples de l'Indochine — objets de la menace continue de la Chine — de vivre dans l'indépendance et la liberté, selon la propre voie qu'ils ont choisie.

118. La clique réactionnaire parmi les dirigeants chinois accuse également le Viet Nam d'avoir signé le traité vietnamo-soviétique pour s'opposer à la Chine. Elle s'en sert comme prétexte pour « punir » le Viet Nam. Or tout le monde sait que l'Union soviétique n'existe que depuis un peu plus de 60 ans, alors que, dans l'histoire quadrimillénaire du Viet Nam, la Chine a dominé le Viet Nam pendant 1 000 ans et a 10 fois agressé notre pays. Après la réunification du Viet Nam, surtout à partir de 1978, la Chine a ouvertement lancé des menaces d'agression contre le Viet Nam, massé un demi-million de troupes aux zones frontalières près du Viet Nam et incité la clique de Pol Pot à déclencher la guerre d'agression contre notre pays; il est clair que, dans ces circonstances, le Viet Nam a signé le traité d'amitié et de coopération vietnamo-soviétique pour faire face au danger d'agression de la Chine, pour défendre la sécurité et l'indépendance du Viet Nam. Ce traité n'est dirigé contre la sécurité de personne. Durant ses 35 années d'existence, le Viet Nam n'aurait pas pu sauvegarder son indépendance s'il n'avait pas eu l'aide précieuse de l'Union soviétique. Et d'ailleurs, l'Union soviétique n'a jamais été une menace à la sécurité et à l'indépendance des pays du Sud-Est asiatique. Les fallacieuses allégations chinoises et la plaidoirie de certains membres de l'Association en faveur de la Chine ne sauraient camoufler la politique

d'hostilité de Pékin vis-à-vis du Viet Nam et ses ambitions hégémoniques au Sud-Est asiatique. La preuve en est que, dans plusieurs pays de la région dont les gouvernements ne sauraient être taxés en aucune façon de prosoviétisme, la Chine a pourtant entretenu, tout au long de ces 30 dernières années, des groupuscules de rebelles prochinois pour qu'ils se livrent à des activités subversives antigouvernementales.

119. A l'heure actuelle, l'état de tension le long des frontières Kampuchea-Thaïlande, d'une part, et Laos-Thaïlande, d'autre part, menace la sécurité et l'intégrité territoriale du Kampuchea et du Laos ainsi que la sécurité du Viet Nam. Néanmoins, cette situation n'est pas de nature à faire éclater une guerre de grande envergure, car les pays indochinois ne luttent que pour leur autodéfense; ils n'ont jamais eu l'intention d'entrer en guerre avec la Thaïlande. La Thaïlande et les autres pays de l'Association s'en rendent parfaitement compte et ont, à maintes reprises, déclaré qu'il n'existe pas de menace à la sécurité de la Thaïlande. Par contre, le facteur susceptible de faire éclater la guerre, une guerre de grande envergure, de créer un grand danger pour la paix et la sécurité de la région, c'est précisément la politique chinoise de menace de guerre contre les trois pays de l'Indochine. Une deuxième leçon chinoise contre le Viet Nam, si elle était réalisée, ne saurait être limitée ni dans l'espace ni dans le temps, comme auparavant.

120. Ce qui est particulièrement dangereux, c'est que la politique de l'administration Carter et du Japon, consistant à jouer la carte chinoise, tout comme la politique de certains milieux dirigeants des pays de l'Association, en collusion avec la Chine contre les peuples des trois pays de l'Indochine, contribuent à encourager la politique belliciste et expansionniste de la Chine et à aggraver la situation explosive en Asie du Sud-Est.

121. De l'analyse de la situation ci-dessus exposée, il apparaît clairement qu'une divergence de vues fondamentales existe entre les pays de l'Indochine et ceux de l'Association quant à la cause de l'absence de paix et de stabilité en Asie du Sud-Est, ce qui conduit inévitablement à une divergence quant aux solutions de base à apporter au problème de la paix et de la stabilité dans cette partie du monde.

122. La politique consistant à suivre les Etats-Unis, qui jouent la carte chinoise, et l'ambition de rétablir son influence sur le Kampuchea et le Laos ont poussé la Thaïlande à continuer de s'ingérer dans les affaires intérieures des pays de l'Indochine, à entrer en collusion avec la Chine et l'impérialisme, pour tenter de rétablir le régime de génocide au Kampuchea, à semer la discorde entre les trois pays indochinois et à encourager la politique chinoise d'hostilité à l'encontre de ces trois pays.

123. Le projet de résolution des pays de l'Association [A/35/L.2/Rev.1] reflète cette politique hostile de certains milieux dirigeants de la Thaïlande et de certains autres membres de l'Association vis-à-vis des pays de l'Indochine. Ce projet démontre clairement que les pays de l'Association n'ont aucun souci de résoudre le problème fondamental, à savoir la menace chinoise contre l'indépendance et la souveraineté du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea. Le projet de résolution exige le retrait

des troupes vietnamiennes du Kampuchea sans demander la cessation de cette menace chinoise, ce qui équivaut à ôter le droit d'autodéfense aux peuples des pays indochinois, alors que subsiste ladite menace. Cela porterait gravement atteinte à la sécurité des pays indochinois et compromettrait davantage la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est. D'autre part, le contenu du projet de résolution révèle leur intention d'éluder le plus urgent problème de l'heure, à savoir le rétablissement de la paix et de la stabilité aux frontières Kampuchea-Thaïlande et Laos-Thaïlande.

124. La position du Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea concernant le débat sur la prétendue « situation au Kampuchea » et le projet de résolution des pays de l'Association a été clairement exprimée dans la déclaration, en date du 24 septembre dernier, du Ministère des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea. Il est dit dans cette déclaration que les démarches pour faire convoquer par l'ONU une conférence internationale sur le Kampuchea constituent une manœuvre d'immixtion dans les affaires du Kampuchea — et je cite :

« Toute conférence internationale sur le Kampuchea convoquée sans l'accord du Conseil populaire révolutionnaire, toute discussion sur le Kampuchea à l'ONU ou à n'importe quelle tribune internationale sans la participation des représentants du Conseil populaire révolutionnaire constituent une ingérence grossière et inadmissible dans les affaires intérieures de la République populaire du Kampuchea. ... Toute résolution découlant de telles discussions sera illégale, nulle et non avenue. » [Voir A/35/498, annexe.]

125. Récemment, dans son télégramme en date du 10 octobre envoyé au Secrétaire général, M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea, a déclaré qu'à l'heure actuelle le peuple kampuchéen

« libéré du régime de génocide de la bande Pol Pot-Ieng Sary-Khieu Samphan, ... désormais maître de ses destinées, est en train de construire ... une vie nouvelle sous la direction du Conseil populaire révolutionnaire. Il prépare actuellement des élections générales et va bientôt se donner une constitution conforme à ses aspirations et ses traditions d'indépendance et de démocratie. Quelles que soient les manœuvres de sabotage de la part des hégémonistes et des impérialistes, la République populaire du Kampuchea avance d'un pas sûr vers un avenir de paix, de liberté et de prospérité. » [Voir A/35/536, annexe.]

126. La délégation vietnamienne soutient fermement ce juste point de vue exprimé ci-dessus par le Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea. Malgré l'opposition et la désapprobation de la majorité des Etats Membres, l'Assemblée générale a refusé le droit du peuple kampuchéen de se faire représenter ici par la délégation de la République populaire du Kampuchea. Pis encore, elle vient de décider de permettre aux bourreaux du peuple kampuchéen, que l'humanité tout entière a condamnés, d'usurper le siège du Kampuchea dans notre organisation. Sous quelque prétexte que ce soit, cette décision erronée et arbitraire constitue en elle-même une flagrante violation de la lettre et de l'esprit de



la Charte et du droit international, que notre assemblée a la responsabilité de défendre.

127. Au moment où ce cadavre pourri des assassins du peuple du Kampuchea continue à peser sur le prestige de notre organisation, toute décision ou résolution émanant d'elle, qui tend à imposer au peuple du Kampuchea telle ou telle solution, n'aurait aucune valeur juridique et morale. Le vote enregistré avant-hier sur le siège du Kampuchea n'affecte en aucune façon la marche en avant du peuple kampuchéen, car il ne reflète pas la réalité et va à l'encontre de toute moralité et du droit international. Il est étrange que ces criminels de génocide, objet de répugnance de l'opinion mondiale et de la grande majorité des gouvernements du monde, puissent trouver encore refuge dans l'Organisation des Nations Unies.

128. De l'est à l'ouest, tous les observateurs impartiaux s'accordent pour reconnaître qu'aujourd'hui la situation au Kampuchea s'est fondamentalement stabilisée. Elle est même plus stable que celle qui prévaut dans certains autres pays de l'Asie du Sud-Est, où la guerre civile dure depuis plusieurs décennies, où les élections générales n'ont jamais eu lieu, voire où l'état de siège prolongé existe encore.

129. Les représentants ici présents pourraient s'informer sur les importantes réalisations remportées par le peuple kampuchéen dans tous les domaines de la reconstruction nationale dans la récente interview accordée par le président Heng Samrin à l'agence de presse kampuchéenne SPK, interview publiée en tant que document officiel de l'Assemblée, sous la cote A/35/517, en date du 8 octobre 1980.

130. Le projet de résolution des membres de l'Association demande aux Nations Unies d'intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat Membre, ce qui va à l'encontre du paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte. C'est là un précédent dangereux qui se prêtera facilement aux manœuvres visant à violer la souveraineté et à s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats.

131. Il est donc clair que la solution proposée par les pays de l'Association ne tient pas compte des intérêts légitimes de tous les pays de la région, et particulièrement des pays de l'Indochine. Au contraire, elle vise à imposer aux pays indochinois le point de vue des pays de l'Association. Nous estimons que n'importe quelle solution tendant à imposer le point de vue d'une partie à l'autre et ne tenant compte seulement que des intérêts d'une partie au détriment de ceux de l'autre ne pourrait que rendre la situation encore plus compliquée et ne contribuerait en aucune manière à la cause de la paix, de la stabilité et de l'entente dans la région.

132. Nous sommes d'avis que, pour avoir la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est, il est impérieux d'éliminer la cause principale qui est à l'origine du manque de paix et de stabilité dans cette région, à savoir la politique d'agression et d'intervention de Pékin vis-à-vis des pays de la péninsule indochinoise et des autres pays de l'Asie du Sud-Est. La position des pays de l'Association exigeant, comme condition préalable à toute solution, le retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchea, n'est

pas conforme à la réalité de la situation prévalant actuellement dans la région.

133. Comme nous avons eu l'occasion de le déclarer lors du débat sur le point 3 de l'ordre du jour concernant les pouvoirs du Kampuchea [34<sup>e</sup> séance], la présence des troupes vietnamiennes au Kampuchea s'est effectuée sur la demande du Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea pour faire face à la menace de la Chine vis-à-vis des trois pays indochinois. Le Viet Nam retirera ses forces armées du Kampuchea aussitôt que cette menace aura cessé et que le Conseil populaire révolutionnaire le demandera. Dans le passé, les forces armées vietnamiennes ont déjà, à deux reprises, combattu coude à coude avec le peuple kampuchéen contre les colonialistes et les impérialistes pour arracher et défendre l'indépendance et la liberté de chaque pays. En strict respect des droits nationaux du Kampuchea, les troupes vietnamiennes se sont retirées au Viet Nam après la victoire sur l'ennemi commun. A l'heure actuelle, la présence des forces armées vietnamiennes au Kampuchea n'a également qu'un caractère temporaire et est en strict respect des droits nationaux du peuple kampuchéen; et elles quitteront inmanquablement le Kampuchea dès que la menace chinoise aura cessé, comme c'était le cas les deux fois précédentes.

134. Les trois pays indochinois ont déployé des efforts inlassables visant à rétablir la paix et la stabilité aux frontières Kampuchea-Thaïlande et Laos-Thaïlande.

135. Renouvelant les propositions fondamentales qu'ils ont avancées dans le communiqué commun de leur première conférence à Phnom Penh, le 5 janvier 1980 [voir A/35/172-S/13884, annexe], les ministres des affaires étrangères du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea ont, lors de leur deuxième conférence, tenue à Vientiane, les 17 et 18 juillet 1980, proposé l'établissement d'une zone de paix et de stabilité en Asie du Sud-Est, la signature de traités bilatéraux ou multilatéraux de non-agression entre les trois pays d'Indochine avec la Thaïlande et la création d'une zone démilitarisée dans les régions frontalières entre le Kampuchea et la Thaïlande [voir A/35/347-S/14071, annexe I]. Il est à regretter que ces propositions importantes aient été vite rejetées par la Thaïlande.

136. Le 15 septembre dernier, nous avons transmis à la Thaïlande, par les bons offices du Secrétaire général, un message sur notre position en trois points, parmi lesquels la suggestion de créer la zone démilitarisée le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande en vue d'assurer la paix, la sécurité et la stabilité de la zone frontalière entre ces deux pays, ce qui permettrait au Viet Nam et au Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea de décider du retrait d'une partie des forces armées vietnamiennes du Kampuchea. Dernièrement, le 1<sup>er</sup> de ce mois, ayant pris connaissance du fait que la Thaïlande éprouve des difficultés concernant la création d'une telle zone démilitarisée, nous avons présenté au Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande une nouvelle initiative disant qu'en attendant la création de la zone démilitarisée des deux côtés de la frontière Kampuchea-Thaïlande, les deux parties se doivent de prendre l'engagement de respecter mutuellement la souveraineté et l'intégrité territoriale dans les limites des

frontières actuelles, de mettre un terme à tous actes hostiles d'une partie contre l'autre, de ne plus permettre aux débris armés polpotistes et aux autres forces réactionnaires khmères d'utiliser les sanctuaires en Thaïlande, de mettre un terme à leur ravitaillement en armements et en nourriture, de les désarmer et les regrouper dans des camps spéciaux, de réinstaller les camps de réfugiés loin de la frontière. Une fois la paix et la stabilité rétablies à la frontière Kampuchea-Thaïlande, le Viet Nam et le Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea décideront du retrait d'une partie des forces armées vietnamiennes du Kampuchea. La Thaïlande n'a pas encore donné une réponse positive à cette nouvelle initiative empreinte de bonne volonté. Devant une telle attitude de la Thaïlande, on est en droit de se demander si la Thaïlande est véritablement soucieuse de la paix et de la stabilité dans la zone frontalière entre son pays et le Kampuchea.

137. Concernant la situation à la frontière entre la Thaïlande et le Laos, ce dernier pays n'a ménagé aucun effort visant à résoudre les différends entre les deux pays dans un esprit de bon voisinage, ce qui a abouti à la signature, entre le Laos et la Thaïlande, du communiqué conjoint du 6 janvier 1979 et de la déclaration conjointe du 5 avril 1979. Cependant, la partie thaïlandaise non seulement ne les a pas respectés, mais s'est livrée à des provocations armées en territoire lao, le long du Mékong, ce qui fait que la situation dans la zone frontalière entre le Laos et la Thaïlande demeure toujours tendue.

138. D'aucuns prétendent que la prétendue « politique d'hégémonie du Viet Nam » et la solidarité des pays indochinois constitueraient une menace pour les pays de l'Asie du Sud-Est, et ils demandent au Viet Nam de témoigner de sa bonne volonté par des actes concrets afin de regagner la confiance des pays de l'Association.

139. Or, de tout temps, les trois pays indochinois ont toujours été victimes d'agression de la part des colonialistes, des impérialistes et des réactionnaires internationaux, le Viet Nam étant la victime la plus éprouvée. En vue de faciliter la réalisation de leur plan d'annexion et de subjugation, les forces agressives ont toujours considéré les trois pays indochinois comme un seul champ de bataille. En même temps, elles ont toujours cherché, par tous les moyens, à attiser la haine nationale et à diviser ces trois pays. Il en découle qu'au cours des dernières décades de guerre de résistance pour le salut national les peuples des pays indochinois ont un ennemi commun. La solidarité de lutte entre les trois peuples devenait donc d'une importance vitale pour le recouvrement et la défense de leur indépendance et de leur liberté. C'est là une nécessité historique qui s'impose afin de vaincre un ennemi beaucoup plus puissant et riche en manœuvres les plus perfides. La réalité a démontré que la solidarité entre les trois peuples d'Indochine n'a jamais menacé aucun pays voisin.

140. La lutte de longue haleine et pleine de sacrifices des peuples des trois pays indochinois pour leur indépendance nationale a permis d'éteindre le foyer de guerre le plus grand et le plus prolongé depuis la seconde guerre mondiale, et constitue ainsi une importante contribution à la cause de la paix et de l'indépendance

nationale en Asie du Sud-Est et dans le monde. Elle a éliminé les facteurs d'instabilité, résultat de la politique d'agression et d'intervention poursuivie par les impérialistes et les réactionnaires internationaux. En même temps, elle a créé des conditions favorables pour améliorer les relations entre les pays de l'Indochine et ceux de l'Association.

141. Nous estimons que, s'il y a une nécessité de restaurer la confiance, les pays qui doivent le faire sont justement la Thaïlande et certains autres pays de l'Association, puisqu'ils s'étaient rangés pendant 40 années du côté des forces agressives pour semer souffrances et deuils parmi les peuples du Viet Nam et des autres pays indochinois. Les troupes thaïlandaises et celles de certains autres pays ont foulé effectivement le territoire des pays indochinois. Des bases militaires gigantesques avaient servi aux efforts de guerre des Etats-Unis dans cette région, et ces bases continuent d'exister. Par contre, le Viet Nam et les autres pays de l'Indochine n'ont jamais agressé ni la Thaïlande, ni les autres pays de l'Association.

142. Il semble évident que, pour le moment, il n'y ait pas de possibilité pour éliminer les divergences de vues entre les pays de l'Indochine et ceux de l'Association en ce qui concerne les causes de l'absence de paix et de stabilité en Asie du Sud-Est, tout comme sur les mesures pour rétablir la paix et la sécurité dans la région. Pourtant, les pays de l'Association et ceux de l'Indochine ont les mêmes aspirations à maintenir la paix et la stabilité dans la région. Ils sont également d'avis que, tant qu'il n'existera pas d'accord et de coopération entre les pays de l'Association et ceux de l'Indochine — c'est-à-dire les deux principaux groupes de pays dans la région —, il n'y aura pas de détente possible. Dans une telle situation, il y a deux possibilités : ou bien imposer délibérément la position d'une partie qui s'avère inacceptable pour l'autre partie et continuer à maintenir la confrontation comme à l'heure actuelle, créant par là un état de tension permanente dans le Sud-Est asiatique, risquant de conduire à une éventuelle détérioration de la situation; ou bien, laissant temporairement de côté leurs divergences et ayant en vue l'intérêt commun de paix et de stabilité de la région, les pays de l'Association et ceux de l'Indochine recherchent un terrain d'entente pour se réconcilier, sur la base des principes de coexistence pacifique et du respect mutuel des intérêts légitimes respectifs, discutent et règlent d'un commun accord les problèmes les plus urgents en vue de restaurer la paix et la stabilité dans la zone frontalière Kampuchea-Thaïlande et dans la zone frontalière Laos-Thaïlande, se mettent d'accord sur les principes pour maintenir la paix et la sécurité dans la mer de Chine méridionale, envisagent la signature des traités de non-agression et la transformation de l'Asie du Sud-Est en une région de paix et de stabilité, et se mettent d'accord sur les principes servant de base aux relations entre les pays du Sud-Est asiatique en vue d'empêcher la détérioration de la situation.

143. Quelles sont les perspectives de la situation dans l'Asie du Sud-Est dans les années à venir ? Nous envisageons quatre possibilités.

144. La première possibilité est que la situation reste tendue, comme en 1979, par suite de la volonté des pays

de l'Association d'imposer leur position aux pays de l'Indochine; la confrontation entre les pays de l'Association et ceux de l'Indochine continuera. Celle qui profite le plus de cette situation, ce sera la Chine. Les perdants seront les pays de l'Association et les pays de l'Indochine. Dans ce cas, bien qu'ils doivent faire face à des difficultés, les pays de l'Indochine continueront certainement à aller de l'avant. Tout le monde admet qu'à présent la situation au Kampuchea est bien meilleure qu'en 1979.

145. La deuxième possibilité est que les Etats-Unis continueront de jouer la carte chinoise contre les pays de l'Indochine. Une guerre de grande envergure pourrait éclater, résultant de la menace que la Chine a renouvelé de donner une deuxième leçon au Viet Nam. Une guerre de moindre envergure pourrait éclater, sinon une situation explosive qui continuerait à régner à la frontière Kampuchea-Thaïlande. Ayant enduré les souffrances de 35 années de guerre, si les trois peuples de l'Indochine avaient maintenant à mener de nouveau une lutte d'autodéfense ils sauraient continuer à faire preuve de détermination et de solidarité pour défendre victorieusement l'indépendance et la souveraineté de leurs pays respectifs.

146. La troisième possibilité est la suivante : étant donné que l'état de tension le long de la frontière vietnamo-chinoise ne peut être éliminé, les pays de l'Association et ceux de l'Indochine feront, de chaque côté, un pas en avant dans la coopération pour améliorer leurs relations dans l'intérêt de la paix et de la stabilité. Dans ce cas, la situation dans l'Asie du Sud-Est sera moins tendue, et cela profitera à tous les pays, qu'ils soient de la région ou en dehors. Evidemment, la Chine fera de son mieux pour saboter cette possibilité.

147. La quatrième possibilité est qu'une solution permanente soit trouvée et toutes les causes fondamentales de la situation explosive dans l'Asie du Sud-Est seront éliminées; la paix et la stabilité dans cette région seront solides et durables.

148. Notre objectif à long terme est de travailler pour la réalisation de la quatrième possibilité. Pour le

moment, le Viet Nam déploie tous ses efforts pour réaliser la troisième possibilité, c'est-à-dire une meilleure compréhension et entente entre les pays de l'Asie du Sud-Est, une volonté de rechercher en commun des solutions aux problèmes les plus urgents, dans l'intérêt général de tous les pays de la région. En même temps, nous sommes préparés à faire face aux pires éventualités.

149. N'est-il pas vrai que naguère, au cours des années 60 et de la première moitié des années 70, quand les Etats-Unis d'Amérique agressaient les trois pays indochinois, malgré la désapprobation et la condamnation de nombreux Etats Membres vis-à-vis de cette guerre d'agression, les Nations Unies n'ont ni élevé la voix pour protester, ni adopté aucune résolution pour exiger la cessation de cette agression ? A l'heure actuelle, devant le danger d'agression de la Chine à l'égard des trois pays indochinois, les Nations Unies vont-elles élever la voix pour arrêter ce danger ou vont-elles continuer à garder le silence comme auparavant, laissant adopter une nouvelle résolution erronée à l'encontre des peuples victimes du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea, qui n'ont pas connu de paix depuis plus de trois décades ?

150. Dans les circonstances actuelles, tandis que des divergences existent encore entre les pays de l'Indochine et ceux de l'Association, nous estimons que les Nations Unies sont appelées, de par leur rôle qui consiste à maintenir la paix et de développer l'amitié, la coopération entre les peuples, à apporter leur contribution active à la réconciliation entre les groupes de pays de l'Asie du Sud-Est en vue de les aider à dissiper les vestiges laissés par l'histoire et de rétablir la paix et la stabilité dans cette région. Dans le cas où elles ne sont pas encore en mesure de le faire, qu'elles s'abstiennent, au moins, de tout acte susceptible de faire empirer leurs relations. Qu'elles n'encouragent pas les forces qui menacent de guerre le Viet Nam, le Laos et le Kampuchea, et n'encouragent aucun groupe de pays à imposer leurs points de vue, leurs solutions à un autre groupe de pays.

*La séance est levée à 13 h 15.*